

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



REUNION DE BUREAU du 5 novembre 2018

Madame, Monsieur,

La Commission de quartier aura lieu le **mardi 20 novembre à 18 h 30** au Centre d'animation ch Liffard. Cette réunion publique ouverte à tous les habitants est organisée par M. Pagnucco, le maire de quartier. Deux thèmes seront abordés dans un premier temps : la lutte contre les cambriolages et le "projet de quartier". Ensuite, d'autres thèmes seront discutés, en fonction des questions de la salle.

Pour l'illustration du projet de quartier, les services de la mairie ont réalisé une compilation d'informations sur le quartier, dont voici un extrait ci-dessous :

	Population (en 2014)	Taux d'évolution 2009-2014	Naissances (en 2017)
QDL6.4	15 836	+15,0 %	358
Zones d'activités sud	823	-20,2 %	19
Lafourquette	5 692	+3,9 %	169
Saint-Simon	9 315	+28,2 %	170
Toulouse	466 297	+5,9 %	6 484

Nous avons ainsi une vision assez précise du nombre d'habitants de St-Simon aujourd'hui : environ 1 700 logements ont été construits depuis 2014, ce qui porte la population du quartier à environ 12 500 habitants. Et il faudra ajouter à moyen terme au moins 1 500 personnes de plus au niveau du projet Vinci chez NXP.

On peut estimer sans trop se tromper que la population aura doublé entre 2009 et 2020 !

Quant aux équipements publics et à la voirie...

Nous ne manquerons pas d'évoquer cette question avec M. Moudenc à l'occasion de sa visite du quartier.

T. BARBERO, président de SSE

Réunion publique sur les collèges le 3 décembre

Les responsables du projet de construction des 2 collèges de St-Simon au Conseil Départemental seront présents le **lundi 3 décembre à 18 h 15**, salle associative place de l'église.

Les plans et les caractéristiques du collège sur le site NXP seront présentés.

Les questions concernant la redéfinition de la carte scolaire seront également évoquées.

Le sujet du futur collège de Guilhermy sera également abordé, même s'il n'est pas encore aussi avancé.



Parlez-en autour de vous, c'est un sujet très important pour le quartier.

Carrefour Contact place des Tibaous

Ca se précise !

Des affiches sont apparues sur la devanture du futur magasin d'alimentation qui devrait remplacer l'Intermarché à partir du mois de mars 2019.



Mairie Annexe

Plusieurs personnes se sont plaintes des difficultés rencontrées du fait de l'ouverture de la mairie annexe seulement en matinée.

La complexité du traitement des dossiers de cartes d'identité et passeports génère souvent des files d'attente que les agents ont de la peine à traiter.

Nous avons écrit au maire de quartier pour qu'il intervienne afin que la mairie soit ouverte également l'après-midi.



Urbanisme et constructions

Projet S. MAS chemin Licard de 167 logements: le permis a été refusé avec comme motif les travaux de voirie chemin Licard qui seraient nécessaires préalablement à la construction d'un projet de cette importance.

6 chemin du Loup : un panneau "terrain à vendre" est apparu au-dessus du panneau de la Cogedim qui annonce la réalisation de la "Closerie St-Simon" qui comprendra 35 appartements.

Vérification faite auprès du promoteur, le projet n'est pas abandonné et ce panneau devrait être enlevé.

Château de Monlong : les riverains du projet de Promologis (qui comprend 58 logements locatifs sociaux ou accession sociale à la propriété) ont vu leur recours rejeté par le Tribunal Administratif de Toulouse. Les travaux ont débuté avant même l'audience.

Si vous voulez avoir une chance de voir ce bâtiment remarquable du quartier, dépêchez-vous d'emprunter le chemin de Lestang. D'ici quelques mois, voici à quoi cela ressemblera :



Rue Réguelongue : pour que ne se répètent pas les problèmes que l'on a pu constater lors du chantier du 21 où les entreprises bloquaient allègrement la rue sans aucune autorisation, la mairie a réuni les promoteurs des projets des N°66 et 77. Ces deux projets se font pratiquement face et seront menés en même temps.

Un engagement a été signé par Fonta et Sogeprom afin que la rue ne soit pas bloquée, que les livraisons n'aient pas lieu aux horaires de rentrée des classes et que la gêne pour les usagers de la rue soit minimisée.

Une copie de cet engagement a été distribuée aux habitants de la rue, qui pourront contacter un responsable en cas de problème.

36 chemin du Renard : nous avons reçu une convocation pour l'audience au Tribunal Administratif qui aura lieu le 16 novembre. Nous avons déposé un recours contentieux voici plus d'un an contre ce permis de LP Promotion qui comprend 2 fois plus de logements que ce que permettra le nouveau Plan d'Urbanisme.

Espérons...

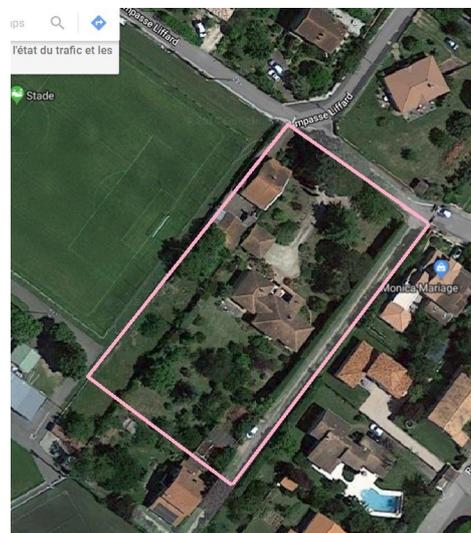
10 impasse Liffard : un permis vient d'être déposé pour 24 logements.

Une fois de plus, on va détruire une belle propriété pour la remplacer par des logements collectifs.

Avec une démarche Bimby (Build In My Backyard) ou "je construis dans mon jardin", on aurait pu réaliser un découpage de parcelles en conservant l'habitat actuel et surtout le caractère pavillonnaire de la zone et la tranquillité des voisins.

Quant à l'accès des véhicules, l'impasse Liffard est-elle vraiment adaptée au trafic qui sera généré si ce projet voit le jour ?

Rappelons-nous également que sans le travail de notre association (et le soutien du maire de quartier) qui a débouché sur une baisse de la constructibilité des terrains dans le prochain Plan d'Urbanisme, ce projet aurait pu comporter plus de 60 logements, étant donné la taille de la parcelle.



Jardin Pilhak



Suite à la mise en vente de la maison jouxtant le jardin Pilhak, un projet d'agrandissement de ce qui constitue le seul espace vert public du quartier avait été envisagé par la mairie.

Un projet d'installation d'un cabinet de kinésithérapie a été ensuite proposé par un kiné du quartier.

Ce cabinet serait compatible avec les normes pour les personnes à mobilité réduite et devrait à terme accueillir également un ou deux médecins.

Après discussion, la mairie a décidé de ne pas préempter la propriété pour permettre ce projet, l'acquéreur s'engageant pour sa part à lui revendre une partie du terrain pour agrandir le jardin Pilhak de quelques mètres et à rétablir la continuité de l'alignement de platanes.

Bus

Un arrêt de bus au bout du chemin Licard sur la voie en site propre devrait être réalisé avant la fin de l'année.



Incinérateur

Nos représentants à la commission de suivi du site de la SETMI participeront à la réunion annuelle qui aura lieu le 23 novembre. Les "déchets Corses" feront partie de nos questions. Nous vous relaterons le contenu de cette réunion dans un prochain numéro.

Equipements publics

Vous connaissez les équipements sportifs de St-Simon qui accueille 13 000 habitants, voici ceux de 2 communes de la Métropole de taille comparable :

Castelginest : près de 10 000 habitants	Villeneuve Tolosane : près de 10 000 habitants
<ul style="list-style-type: none">• Terrains de tennis : couvert et extérieur• Terrain de rugby• Skate parc Municipal• Piste pour courir• Boulodrome éclairé et couvert• Aire de jeux• Terrains de football avec terrain d'honneur et d'entraînement• Gymnase (équipements multisports)• Salle des arts martiaux (dojo)• Aire multisports extérieur• Boulodrome de l'Hers	<ul style="list-style-type: none">• Grande salle de sport (plus de 1000 m²), salle de gymnastique et de danse, tribune de 250 places.• City stade en libre utilisation à proximité.• Grande salle de sport de 800 m², salle d'escrime, dojo, bureaux associatifs.• Plaine des sports composée de 4 aires de jeux, dont un terrain d'honneur et un terrain d'entraînement pour la pratique du football et du rugby.• Tennis : 4 terrains extérieurs éclairés, un court couvert et un club house.• Boulodrome couvert• Salle de gymnastique

Peut-être un gymnase (enfin) à St-Simon ?

Le projet avance doucement : un terrain a été identifié à Guilhermy, le service des sports a réalisé une étude qui prévoirait un gymnase de 44 mètres de long ainsi que 2 vestiaires.

Il manque juste un petit détail : le budget.

Voilà encore un sujet à évoquer lors de la visite de M. Moudenc qui se rappelle certainement sa promesse écrite lors de la campagne des élections de 2014.

Sapin de Noël illuminé : le sapin lumineux sera installé place des Tibaus où les commerçants vont organiser un marché de Noël.

Prochaine réunion du bureau : le lundi 10 décembre à 20 h 30 place de l'église

BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon
Environnement,

Centre d'animation 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse

NOM :

PRENOM :

Adresse électronique :

Adresse postale :